



GROUPE DE RECHERCHE  
ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain  
B – 1030 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 241 84 20  
Fax : +32 (0)2 245 19 33  
Courriel : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)

Fondé à Bruxelles en 1979 par Bernard Adam, le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité s'est développé dans un contexte particulier, celui de la Guerre froide.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP a depuis acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

Centre de recherche indépendant, le GRIP est reconnu comme organisation d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».

#### NOTE D'ANALYSE – 14 janvier 2014

Michel LUNTUMBUE. *Comprendre la dynamique des conflits. Une lecture synthétique des facteurs de conflits en Afrique de l'Ouest*. Note d'Analyse du GRIP, 14 janvier 2014, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1176>



# NOTE D'ANALYSE

## COMPRENDRE LA DYNAMIQUE DES CONFLITS

### Une lecture synthétique des facteurs de conflits en Afrique de l'Ouest

Par **Michel LUNTUMBUE**

14 janvier 2014

#### Résumé

Les crises et conflits qui surgissent sur le continent africain sont abordés dans nombre de médias sous l'explication commode de la confrontation à caractère « ethnique » ou comme la traduction de l'avidité et des luttes de pouvoir entre dirigeants locaux. Cette lecture « réductrice » est en partie le reflet de courants académiques privilégiant une approche déterministe des réalités africaines et surévaluant les causes économiques ou identitaires supposées de ces conflits contemporains. Toutefois, nombre d'analyses actuelles portant sur le décryptage des causes de la prolongation de ces conflits et sur leurs dynamiques – notamment les démarches axées sur la résolution des conflits ou l'analyse des « systèmes de conflits » – proposent une approche plurielle des facteurs des conflictualités. Elles en permettent une mise en perspective dynamique, au-delà des représentations spontanées et réductrices.

#### Abstract

##### **Understanding the dynamics of conflict: A synthetic reading of conflict factors in West Africa**

Crises and conflicts that arise in Africa are discussed in many medias in the convenient explanation of 'ethnic' confrontation or as the translation of greed and power struggles between local leaders. This "reductive" reading is partly a reflection of academic currents favoring a deterministic approach of African realities and overstating economic or identity based conflicts. However, many current analyzes based on approaches decoding the causes of the extension of these conflicts and their dynamics – such as conflict resolution theories or analysis of "conflict systems" – offer a multifaceted approach of conflicts factors. They allow a dynamic perspective on these conflicts, beyond spontaneous and simplistic representations.

## Introduction

Par routine ou économie d'analyse, les crises et conflits qui surgissent sur le continent africain sont parfois abordés, dans nombre de médias, sous l'explication commode de la confrontation à caractère « ethnique » ou comme la traduction de l'avidité et des luttes de pouvoir entre dirigeants locaux, immoraux et cupides. Cette lecture « réductrice » est en partie le reflet de courants académiques privilégiant une approche déterministe des réalités africaines et surévaluant les causes économiques<sup>1</sup> ou identitaires supposées de ces conflits contemporains<sup>2</sup>.



Éléments de l'armée centrafricaine à Bangui  
(source : Michel Luntumbue, 1<sup>er</sup> décembre 2011)

Jusqu'à la fin du système bipolaire début des années 90, certains conflits africains ont été abordés comme des prolongements, par alliés locaux interposés, de la rivalité Est-Ouest entre les superpuissances en lutte pour l'hégémonie sur ces régions. La persistance des conflits locaux au lendemain de la guerre froide et leur évolution en foyers de conflits régionaux, ont favorisé des nouvelles approches de ces crises<sup>3</sup>. Nombre d'analyses actuelles portant sur le décryptage des causes de la prolongation de ces conflits et sur leurs dynamiques – notamment les démarches axées sur la résolution des conflits<sup>4</sup> ou l'analyse des « systèmes de conflits<sup>5</sup> » – proposent une approche plurielle des facteurs de conflictualité. En pointant la multiplicité des causes et des acteurs (internes et externes), elles permettent une mise en perspective

dynamique de ces conflits, au-delà des représentations spontanées et réductrices.

D'une manière générale, les « conflits africains » apparaissent comme les produits d'un ensemble de facteurs interdépendants – présents dans les champs politique, économique, socioculturel, et environnemental – répondant à des logiques structurelles et systémiques.

1. Voir la critique de la thèse de Paul Collier par Roland Marchal et Christine Messiant : « [De l'avidité des rebelles : L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier](#) », *Spire Sciences-Po*, 2002. Paul Collier s'inscrit dans les courants postulant l'avènement, dans l'après guerre froide, de conflits davantage prédateurs et captateurs de rentes. Les ressources, et au premier chef la présence de matières premières exportables, seraient les facteurs explicatifs des rébellions armées.
2. Voir notamment l'ouvrage de Bernard Lugan « Les guerres d'Afrique des origines à nos jours », (Editions du Rocher, mai 2013) qui privilégie l'irréductibilité du facteur « ethnique » comme facteur fondamental des conflits africains, bien que la notion d'ethnie ne trouve aucune définition convaincante.
3. Table ronde « [La prolongation des conflits : Approche comparative des systèmes de guerre](#) », Cultures & Conflits.
4. Ernie Regehr, « [The Drivers of Armed Conflict](#) », *International relations and security network*, 4 février 2013.
5. Cette notion forgée notamment par Roland Marchal permet une lecture dynamique des conflits africains contemporains en les replaçant dans leurs relations d'interdépendance et leur dimension régionale. Voir notamment Roland Marchal, « [Liberia, Sierra Leone et Guinée : une guerre sans frontières ?](#) »

Bien qu'enracinés dans des contextes spécifiques au niveau local ou national, ces foyers d'instabilité tendent à s'inscrire dans des complexes conflictuels plus vastes, à dimension régionale, et dont les multiples dynamiques et les acteurs accentuent ou entretiennent la logique et les tensions<sup>6</sup>.

Groupes armés irréguliers, armées nationales, réfugiés, réseaux criminels de commerce illégal d'armes légères, réseaux communautaires transfrontaliers, filières terroristes, sont parmi les protagonistes, volontaires ou non, de la diffusion transfrontalière de certains conflits. Les complexes conflictuels portent, dans nombre de cas, les conditions de leur propre reproduction.

Cette Note d'Analyse est une synthèse d'éléments issus de l'observation des foyers de conflictualités en Afrique de l'Ouest au cours de ces trois dernières années<sup>7</sup>. Son objet est de recenser quelques lignes de forces communes à certaines conflictualités, tout en tenant compte de la singularité de chaque contexte d'émergence d'un conflit.

## 1. Des conflits et de leurs dynamiques

La compréhension des conditions d'émergence des conflits, dans leurs contextes spécifiques, peut devenir un précieux outil pour l'élaboration d'initiatives préventives ou des réponses ajustées lorsqu'une situation est en passe de se dégrader. La majorité des conflits survenant sur le continent africain sont des conflits intra-étatiques<sup>8</sup>. Ceux-ci émergent pour une variété de raisons complexes.

Cependant, d'une manière générale, il est admis que l'avènement de situations conflictuelles est en partie lié aux processus de mutations sociales que connaissent toutes les sociétés<sup>9</sup>. Les changements sociaux peuvent ainsi conduire à l'émergence de conflits ; les facteurs structurants tels que le changement de régime politique, notamment le passage d'un système monopartite à un modèle pluripartite est un bon exemple de catalyseur de tensions. Dans son acception la plus large, la notion de conflit – entendue comme l'expression d'intérêts opposés entre au moins deux parties<sup>10</sup> – ne renvoie pas nécessairement à un phénomène négatif au départ. Ce qui est en jeu, c'est surtout la manière et dont les sociétés répondent aux conflits émergents.

---

6. Certains éléments de cette Note sont adaptés de l'analyse développée dans des travaux antérieurs. Voir notamment Michel Luntumbue, « [Groupes armés, conflit et gouvernance en Afrique de l'Ouest : une grille de lecture](#) », Note d'Analyse du GRIP, 27 janvier 2012, Bruxelles, p. 3-4.

7. Entre 2011 et 2013, le Grip a produit une [douzaine de monitorings](#) consacrés à la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest.

8. Nombre de ces conflits se cristallisent le long des espaces transfrontaliers dont les dynamiques intrinsèques sont des facteurs de diffusion ou d'amplification des crises.

9. Dr Richard Bowd and Dr Annie Barbara Chikwanha, « [Understanding Africa's contemporary conflicts. Origins, challenges and peacebuilding](#) », *Institute for Security Studies*, septembre 2010. p. 10-11.

10. Cette définition de conflit est applicable tant aux individus qu'à des groupes et collectifs (dont les États) et suppose que plus de deux parties peuvent être impliquées dans un conflit.

Selon Linda Agerback « *tout système humain dynamique est par nature conflictuel, et implique des logiques d'opposition d'intérêts*<sup>11</sup> ». Le point essentiel réside dans la manière dont ces tensions sont gérées. Par conséquent, le conflit peut jouer un rôle constructif, si son processus de gestion – les processus sociaux et politiques –, fournit des canaux qui favorisent le dialogue, la participation et la négociation. À l'inverse, le conflit devient destructeur si les canaux de dialogue sont bloqués et que les besoins de base ne sont pas satisfaits, débouchant ainsi sur les ressentiments et la protestation, la répression et la violence<sup>12</sup>.

Ce sont donc les capacités d'une société à répondre à un conflit qui font la différence et permettent de changer le cours de celui-ci ou d'en déterminer la dynamique. Ainsi, plus une société est traversée par des rapports de domination ou des relations coercitives, plus grande est la probabilité que des conflits structurels émergent<sup>13</sup>. À l'inverse, si les processus sociaux et politiques permettent une gestion négociée des tensions latentes et des facteurs déclencheurs des conflits, un changement et une transformation pacifique de ces conflits peuvent s'ensuivre<sup>14</sup>. Les facteurs déclencheurs des conflits sont spécifiques à chaque contexte. Toutefois, des caractéristiques communes peuvent être tirées de l'examen de plusieurs conflits intra-étatiques.

Pour l'analyste Ernie Regehr, qui s'interroge sur les conditions d'émergence des conflits violents, une constante peut être isolée : « on peut raisonnablement conclure que les conflits armés sont davantage susceptibles de se produire, lorsque les communautés sont imprégnées de raisons profondes pour rejeter le *statu quo*, lorsqu'elles ont accès à des ressources matérielles, politiques et sociales de la violence, et lorsqu'elles sont convaincues ou peuvent prétendre de manière crédible que cette violence est leur seul espoir de changement<sup>15</sup> ».

Par conséquent, au moins quatre catalyseurs de conflits peuvent être retenus. Il ne s'agit pas de définir ici les racines majeures des conflits. Les sources des conflits couvrent en effet un large éventail de facteurs, il s'agit tout au plus de pointer les conditions particulières les plus susceptibles d'entraîner un conflit politique à la confrontation violente soutenue<sup>16</sup>.

1. La présence de griefs politiques, économiques et sociaux majeurs (griefs) ;
2. La concurrence et les conflits entre groupes (identité) ;
3. La préparation et la capacité (d'au moins une partie de la population) à recourir à la violence et à violer les droits humains (capacité) ;
4. L'absence supposée de voies efficaces pour la résolution non violente des conflits (le manque de solutions de rechange).

---

11. Keshab Prasad Bhattarai, « [Local dynamics of conflict and the political development in Nepal: A "New Model" for conflict transformation](#) », Center for East and South East Asian Studies, Lund University, 2004.

12. *Idem*.

13. Dr Richard Bowd and Dr Annie Barbara Chikwanha, *op.cit.*

14. *Idem*.

15. Ernie Regehr, *op.cit.*

16. *Idem*.

L'un des intérêts manifestes de ce modèle d'analyse est de relativiser d'emblée la place dévolue aux seuls facteurs structurels – qui favorisent ou sont propices à l'éclatement des conflits –, en remettant au cœur de la réflexion, l'importance de la prise de décision humaine. L'accent est mis sur les capacités des sociétés à gérer le changement social et les conflits émergents (ou sur la défaillance des sociétés à gérer ces défis) et rompt avec tout schéma déterministe tout en ouvrant les perspectives nouvelles pour la prévention ou la médiation.

## 2. Quelques facteurs de conflits

### 2.1 Les facteurs politiques

#### *La fragilité de l'État*

Au-delà de la diversité des situations et de la singularité de chaque trajectoire nationale, la persistance de foyers de conflits ouest-africains est généralement associée, et en premier lieu, à la problématique de la fragilité de l'État<sup>17</sup>. L'État africain postcolonial se caractérise par sa faiblesse et par la défaillance relative de ses institutions. Nombre d'États de la sous-région peinent en effet à assurer leur autorité sur l'ensemble de leur territoire, et à garantir à la fois les services de base, la sécurité humaine et territoriale. Un mode d'organisation territoriale hérité de la colonisation accentue, dans bien des cas, des disparités en termes d'infrastructures, de développement et aussi de contrôle de l'État sur certaines régions<sup>18</sup>.

Dans la zone sahélo-saharienne plus particulièrement, d'immenses étendues territoriales en déshérence, couplées aux traditions de nomadisme et aux dynamiques transfrontalières des populations, rendent particulièrement complexe la gestion de la souveraineté<sup>19</sup>. La géopolitique interne de nombre d'États de la sous-région traduit le plus souvent une opposition entre un « centre » hégémonique et des « périphéries » relativement marginalisées qui revendiquent une redistribution du pouvoir et des ressources du pays<sup>20</sup>. La récurrence d'épisodes d'instabilité politique confirme une indéniable faiblesse des mécanismes institutionnels de régulation sociale et de redistribution des richesses<sup>21</sup>. En l'absence de pratiques démocratiques crédibles et de mécanismes impartiaux d'arbitrage, les contradictions et les oppositions sociales dérivent dans certains cas vers un antagonisme violent, voire armé<sup>22</sup>.

---

17. Alain Dubresson et Jean-Pierre Raison, « L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement », *Armand Colin*, Paris, 1998. p. 32-37.

18. Yann Bedzigui, « [Les conflits en Afrique, une résolution improbable](#) ».

19. Gérard-François Dumont, « [La géopolitique des populations du Sahel](#) », in *La revue politique*, 7 avril 2010.

20. Mehdi Taje, « [Vulnérabilités et facteurs d'insécurité au Sahel](#) ».

21. Le cycle des émeutes « contre la vie chère » en est une illustration. Voir Jean-Dominique Geslin, « La démocratie dans la rue », *Jeune Afrique*, 11 décembre 2008.

22. Bien qu'ils se soient généralisés comme mécanisme accepté et légitime de dévolution du pouvoir politique, les processus électoraux, particulièrement dans les pays en situation post-conflit, restent polarisants et vecteurs de tensions extrêmes. Les élections présidentielles ivoiriennes de décembre 2010 sont un exemple du déficit de légitimité institutionnelle dans les pays sortant de crise politique aiguë.

Les demandes démocratiques, exacerbées notamment par la crise des ajustements au début des années 1990, n'ont pas contribué partout à la pérennisation d'une gouvernance au service des populations<sup>23</sup>. La fragilité de l'État a notamment été accentuée par les politiques d'ajustements structurels imposées par le FMI et la Banque mondiale au cours des années 1980. Ces mesures d'austérité et de rigueur comptable, recommandant notamment une baisse drastique des dépenses publiques, ont retiré à la plupart des appareils gouvernementaux les moyens de mener de véritables politiques publiques ainsi que leur capacité de redistribution<sup>24</sup>.

Cette carence dans la gestion politique et socio-économique du territoire est une source d'instabilité et un facteur de fragmentation de l'espace national<sup>25</sup>. Il en résulte dans bien des cas une rupture du monopole de la violence légitime, alimentée par une démultiplication d'acteurs concurrents à l'État : groupes armés, milices, réseaux criminels régionaux ou internationaux, etc.

## 2.2 Les facteurs économiques

### *Fragilités économiques*

Les facteurs économiques jouent un rôle déterminant, à la fois comme enjeux, vecteurs et sources de financement des conflits<sup>26</sup>. Toutefois, les ressources économiques ne jouent pas toujours un rôle primordial dans le démarrage des conflits. Elles en deviennent bien souvent des catalyseurs en contribuant à la prolongation des conflictualités, notamment, lorsqu'un État pourvu en ressources est faible et incapable de protéger ses frontières d'autres acteurs armés, étatiques ou non. Nombre de conflits nés de griefs politiques au départ se sont mués en conflits liés au contrôle des richesses et des ressources : le diamant dans l'espace du « système de conflit du fleuve Mano »<sup>27</sup>, le pétrole dans le système du golfe de Guinée, les narcodollars dans l'espace sahélo-saharien, ou encore à une échelle plus locale, l'accès aux ressources rares comme la terre ou l'eau dans le pourtour sahélien<sup>28</sup>.

---

23. Ibrahima Gassama, « [Les politiques d'ajustement structurelles et leurs conséquences sur les crises sociales en Afrique](#) », Center blog, 4 avril 2008.

24. Alain Dubresson et Jean-Pierre Raison, *op. cit.* p. 32-37.

25. Yann Bedzigui, *op.cit.*

26. Philippe Hugon, « [L'économie des conflits en Afrique](#) », in *Revue internationale et stratégique*, n° 43, 2001, p. 152-169.

27. L'Union du fleuve Mano est le regroupement de quatre pays d'Afrique de l'Ouest – la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone – à des fins de coopération et d'intégration régionale. Le conflit qui se déroule en Sierra Leone de mars 1991 à janvier 2002 est né d'une situation de crise interne : à savoir l'opposition à la domination autoritaire du parti unique, le All People's Congress alors au pouvoir. Le conflit se régionalise avec le soutien apporté par le leader libérien Charles Taylor à la rébellion sierra-léonaise du Front révolutionnaire uni (RUF selon son acronyme anglais) dirigé par Foday Sankoh. Ce soutien permet au leader libérien d'élargir sa base militaire dans la lutte pour la conquête du pouvoir au Liberia, mais aussi de s'assurer par l'entremise du RUF le contrôle de la vente des diamants de l'est de la Sierra Leone en échange d'armes et de munitions.

28. Bruno Hellendorff, « [Acquisitions de terres en Afrique de l'Ouest : État des lieux, moteurs et enjeux pour la sécurité](#) », Note d'Analyse du GRIP, 30 décembre 2012, Bruxelles.

D'une manière plus fondamentale, les dynamiques d'instabilité ouest-africaines s'enracinent dans les caractéristiques structurelles des systèmes économiques et leur mode d'insertion dans l'économie-monde.

Nombre d'économies de la sous-région ouest-africaine restent en effet des économies à dominantes agricoles, ou des économies de rente, peu diversifiées, peu créatrices d'emplois et vulnérables aux chocs extérieurs. L'essor de la piraterie dans le golfe de Guinée, par exemple, s'explique par plusieurs facteurs, dont la paupérisation de couches importantes de la population de la sous-région et par la recherche de revenus de substitution<sup>29</sup>.

Les systèmes de conflits ouest-africains s'appuient sur un contexte de pauvreté et de chômage de masse, notamment des jeunes, qui favorise l'enrôlement dans les milices, groupes armés et autres réseaux criminels<sup>30</sup>. D'une manière générale, les sociétés africaines se trouvent aussi insérées dans une économie mondiale informelle, qui est à la fois source d'accumulation pour certains acteurs et facteur de conflits. Aussi, les systèmes de conflits ouest-africains se greffent sur des interdépendances complexes entre la contrebande de produits illicites, les organisations criminelles, les trafiquants d'armes, en liens avec le monde international des affaires et certains acteurs nationaux ou régionaux<sup>31</sup>. En favorisant une mécanique de circulation de biens illicites, certaines crises internes ou locales peuvent ainsi devenir les catalyseurs régionaux de conflits impliquant une multitude d'acteurs étatiques et non étatiques<sup>32</sup>.

## 2.3 Les facteurs socio-culturels

### *Un profil sociodémographique dominé par une population jeune*

Les sociétés ouest-africaines se caractérisent notamment par une forte croissance démographique et une population majoritairement jeune. 45% de la population a moins de 15 ans et 75 % a moins de 30 ans<sup>33</sup>. La pauvreté touche près de 50% de cette population<sup>34</sup>. Cependant, l'exercice du pouvoir reste principalement aux mains des aînés et le leadership tarde à se renouveler, entraînant un déséquilibre générationnel<sup>35</sup>. Sur le plan socioculturel, l'évolution de certains conflits ouest-africains pourrait être abordée sous l'angle du conflit générationnel et celui de la rupture du contrat social entre les « cadets sociaux » et les aînés<sup>36</sup>.

---

29. Michel Luntumbue, « [Insécurité maritime dans le golfe de Guinée : vers une stratégie régionale intégrée ?](#) », Note d'Analyse du GRIP, 31 décembre 2012, Bruxelles.

30. Philippe Hugon, « L'économie des conflits en Afrique », *op.cit.*

31. Michel Luntumbue, « [Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'Ouest : Une grille de lecture](#) ». Note d'Analyse du GRIP, 27 janvier 2012, Bruxelles. p.7

32. *Ibidem.*

33. Massaër Diallo, « [Défis sécuritaires et hybridation des menaces dans la zone sahélo-saharienne](#) ».

34. *Ibidem.*

35. *Ibidem.*

36. Paul Richards, « [La nouvelle violence politique en Afrique : essai de théorisation](#) ». L'auteur y donne son éclairage sur le basculement d'une partie de la jeunesse ouest-africaine dans la violence extrême, au cours des conflits libériens et sierra-léonais.

Selon le professeur Alioune Sall, l'instrumentalisation du thème de « l'ivoirité » en Côte d'Ivoire, est à l'origine, une réponse des cadets sociaux, barrés par certaines minorités communautaires, dans l'accès aux terres et aux ressources politiques<sup>37</sup>. Le thème sera récupéré par l'élite politique soucieuse de conserver le pouvoir.

### *Rupture des encadrements sociaux et nouvelles sociabilités*

L'effondrement du système éducatif et des institutions publiques dans nombre de pays, laisse sans perspective d'avenir une majeure partie de la jeunesse et favorise la montée d'une culture politique intolérante, en rupture avec les modes de lutte civique pacifiques. Confrontés aux inégalités croissantes du fonctionnement de l'État et de la société, une partie de la jeunesse remet radicalement en question la légitimité des institutions étatiques et se tournent vers l'idéal « égalitariste » et l'espoir d'un « autre avenir », incarnés par les bandes armées et les mouvements religieux sectaires<sup>38</sup>. Ce contexte de crise est marqué par la résurgence ou l'instrumentalisation des référents identitaires, communautaires, porteurs d'un risque supplémentaire de fractionnement et de tensions sociales. Le repli identitaire est aussi un moyen de se prémunir contre les risques et aléas, face à l'absence de la protection de l'État. Ces modes de représentation et de mobilisation sociale se développent d'autant plus que les acteurs sont en situation de forte vulnérabilité<sup>39</sup>. La montée des nouvelles religiosités et des radicalismes des mouvements, tel que Boko Haram au Nigeria, s'inscrit dans ce contexte de crise des « encadrements »<sup>40</sup>.

Toutefois, une frange de la jeunesse urbanisée se distingue aussi par le renouvellement des formes d'expression politique et de contestation pacifique, comme l'illustre les cas des mouvements sociaux autour des collectifs « *Y en a marre* » au Sénégal ou « *Le balai citoyen* », au Burkina Faso. Créé en janvier 2011 par un groupe de rappers, d'étudiants et de journalistes – en réaction aux espoirs déçus de la présidence d'Abdoulaye Wade –, le collectif « *Y en a marre* », s'est distingué notamment par ses campagnes de mobilisation appelant les jeunes à voter pour renouveler le personnel politique, à lutter contre la corruption et à promouvoir le civisme<sup>41</sup>. Le mouvement du « *balai citoyen* » a été créé en juillet 2013, par deux musiciens, Sam'sK Le Jah et Smockey, connus pour leur engagement contre le régime de Blaise Compaoré, dans le contexte de tensions sociopolitiques, lié notamment au projet controversé de mise en place du Sénat au Burkina Faso<sup>42</sup>. Ce mouvement qui se veut pacifiste et œuvre pour dénoncer la mal-gouvernance, a su réunir en moins d'une semaine, quelque 1 500 membres sur les réseaux sociaux.

---

37. Intervention à la première journée du 3<sup>e</sup> symposium de Gorée, le 28 novembre 2012.

38. Roland Marchal « [Atomisation des fins et radicalisme des moyens de quelques conflits africains](#) ».

39. Philippe Hugon, « L'économie des conflits en Afrique », op.cit. *Ibidem*.

40. Les encadrements sont d'ordre divers : système de parenté, structures politiques, religion, les langues, l'écriture ou la culture au sens large. A. Dubresson et J.-P. Raison, op.cit, p. 132 « *La crise des institutions modernes provoque soit un retour aux sources soit une adhésion à des encadrements nouveaux, de la bande guerrière à la secte religieuse, de l'ONG à l'association des originaires* ».

41. « [Indignation : Vu du Sénégal – Génération Y en a marre](#) », *Le Courrier international*, mars 2013.

42. Kardiadou Traoré « [Burkina : "Le balai citoyen" veut nettoyer chez Compaoré](#) », Afrik.com, 25 juillet 2013.

## 2.4 Les facteurs environnementaux et les ressources naturelles

La fragilité écologique de l'espace sahélien, caractérisée par des cycles de sécheresse et la raréfaction des zones pastorales suite à la pression foncière exercée par les agriculteurs, figure parmi les facteurs déterminants des rébellions touarèges du début des années 1990 au Mali et au Niger.

Au Niger plus particulièrement, la surexploitation des rares ressources en eau par les entreprises minières exploitant l'uranium, constitue une menace durable pour l'économie pastorale, principale source de revenus des communautés touarègues, peulh et kounta<sup>43</sup>. Dans le delta du Niger, le secteur pétrolier est responsable d'une dégradation sans précédent de l'environnement, du fait d'une pollution massive qui a détruit les moyens de subsistance des populations locales. Cette pollution est l'un des facteurs de la paupérisation et l'un des griefs de certains mouvements armés de la sous-région<sup>44</sup>. Les conditions de vie désastreuses de la majorité des habitants de la région du delta du Niger et le partage très inégal des revenus issus de l'exploitation pétrolière sont parmi les facteurs déterminants de tensions récurrentes, depuis la fin des années 1990<sup>45</sup>.

## 2.5 Des contraintes géopolitiques et des chocs exogènes

Les turbulences et violences politiques qui affectent cycliquement une partie de l'Afrique de l'Ouest sont aussi un symptôme des mutations et ajustements qui travaillent les sociétés africaines, confrontées à diverses contraintes internes aux cours de ces dernières décennies : aspirations démocratiques, demandes d'autonomie politique pour motifs identitaires ou pour un meilleur partage des ressources, défis d'une adaptation au contexte de la mondialisation (dérégulation, questionnement et redéfinition du rôle de l'État). Ce schéma confrontant les acteurs locaux à l'État national en crise, se trouve également travaillé par la montée de réseaux transnationaux (diasporas, entreprises multinationales notamment minières et pétrolières, puissances régionales ou internationales) organisés dans un jeu complexe d'alliances ou d'allégeance, en tensions pour la conquête de ressources ou la redéfinition des rapports d'influence<sup>46</sup>.

---

43. Priscilla Sadatchy, « Le Mouvement des Nigériens pour la Justice ». *Op.cit.*

44. Ike Okonta, « MEND: Anatomy of a Peoples' Militia », Pambazuka, octobre 2007. À l'instar des pirates somaliens, les pirates qui sévissent dans les eaux du golfe de Guinée justifient parfois leurs actes comme une riposte aux déprédations commises par les firmes des pays industrialisés et une réplique à la mainmise étrangère sur les ressources de leurs régions.

45. Michel Luntumbue, « [Piraterie et insécurité dans le golfe de Guinée : défis et enjeux d'une gouvernance maritime régionale](#) », Note d'Analyse du GRIP, 30 septembre 2011, Bruxelles, p 6.

46. Ernie Regehr, *op. cit.*

## Conclusion

Comme le souligne, le juriste et recteur de l'*Australian National University* (ANU), Gareth Evans, qui met en garde contre toute généralisation des causes de conflits : « Le point de départ de toute approche sur le conflit et la violence extrême est de reconnaître qu'ils sont toujours spécifiques à un contexte particulier. Les théories générales – qu'elles renvoient au choc des civilisations, à d'anciennes rancunes tribales, à l'avidité ou aux revendications économiques –, peuvent fournir de bons discours programme, et font vendre des livres. Elles peuvent aussi être utiles pour identifier certains facteurs qui doivent certes être pris en compte pour comprendre les dynamiques de certaines situations, mais elles ne permettent jamais de distinguer les circonstances explosives de celles qui ne le sont pas<sup>47</sup> ».

Aussi, pour tout conflit à connotation religieuse, ethnique ou linguistique qui dégénère en violence communautaire, rappelle Gareth Evans, « d'innombrables personnes ou groupes de cultures et milieux différents vivent harmonieusement, côte à côte, dans le monde ; pour chaque groupe dont les doléances économiques dégénèrent en violence catastrophique, nombre d'autres n'atteignent pas cette extrémité ; pour chaque prédation économique qui cherche à contrôler des ressources ou des leviers du pouvoir, et provoque ou attise ainsi les conflits, d'autres n'ont pas ce résultat »

Il n'existe donc pas de cause unique, ni de solution unique, à l'ensemble des conflits et de violences auxquels le continent africain et d'autres régions de la planète sont continuellement confrontés. Toutefois, il est généralement admis que les conflits africains contemporains, et les conflits armés en particulier, sont fortement corrélés avec le déficit d'État, entendu dans le sens d'une faiblesse institutionnelle engendrant elle-même une incapacité à gérer les conflits. A la lumière de diverses crises observées dans la sous-région ouest-africaine, il semble que la prévention de la violence politique passe inmanquablement par les améliorations fondamentales à la pratique de la démocratie en tant que telle. Dans nombre de cas, le déficit de la légitimité de l'État pourrait être résorbé par la création de plus de canaux de participation politique – y compris pour exprimer des désaccords –, couplés au renforcement des capacités institutionnelles de l'État à répondre aux demandes légitimes des populations.

Aussi, les mesures d'atténuation des conflits pourraient davantage s'attaquer à l'un des leviers de la violence : le sentiment d'absence de solutions de rechange à la violence, qui habite certaines catégories sociales.

---

47. Gareth Evans, « [Prévenir les conflits: un guide pratique](#) », ICG, Politique étrangère n° 1-2006 printemps, 2 janvier 2006.

## Annexe 1 : Synthèse des facteurs de conflits

	Éléments Structurels	Éléments amplificateurs	Éléments déclencheurs
<b>Facteurs politiques</b>	<b>Fragilité structurelle de l'État</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidentialisme (prépondérance de l'Exécutif sur les autres pouvoirs)</li> <li>• Faible maillage administratif du territoire</li> <li>• Interférence des forces armées dans l'espace politique</li> <li>• Concentration de pouvoir et distance entre les capitales politiques et la périphérie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'alternance ou exercice hégémonique du pouvoir</li> <li>• Disparités régionales en termes de développement et inégalités socio-économiques</li> <li>• RSS/DDR inopérants ou inachevés</li> <li>• Corruption endémique et impunité</li> <li>• Rupture du monopole de la violence légitime/Implantation de groupes rebelles, narcotrafiquants et terroristes</li> <li>• Entraves à la liberté d'action de la société civile et à l'indépendance de la justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteintes à l'État de droit, aux normes et valeurs démocratiques et aux droits humains</li> <li>• Fraude et crises électorales</li> <li>• Revendications autonomistes ou indépendantistes</li> <li>• Manipulation des référents identitaires et religieux</li> <li>• Tentatives de modifications constitutionnelles</li> <li>• Changement inconstitutionnel de pouvoir</li> </ul>
<b>Facteurs économiques</b>	<b>Fragilité économique</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économies de rente peu diversifiées</li> <li>• Extraversion et dépendance aux matières premières</li> <li>• Vulnérabilité alimentaire</li> <li>• Disparité des revenus et inégalités socio-économiques</li> <li>• Asymétrie des pouvoirs entre les firmes transnationales (pétrolières et minières) et les États, au détriment des États</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chocs exogènes liés aux programmes d'ajustements structurels et impacts des politiques macro-économiques libérales (sécurité énergétique)</li> <li>• Tensions autour de l'accès aux ressources (liées à une mauvaise redistribution ou à des facteurs économiques comme l'injection de capitaux)</li> <li>• Faiblesse des mécanismes participatifs et redistributifs</li> <li>• Émergence d'une économie transnationale illicite</li> <li>• Corruption endémique et impunité</li> <li>• Sous-emploi et marginalisation socio-économique des jeunes</li> <li>• Entraves à l'indépendance de la justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Effet d'aubaine » : attrait des activités illégales hautement rémunératrices (piraterie, trafics de drogue, d'armes, etc.)</li> <li>• Absence de transparence dans la gestion</li> <li>• Gestion prédatrice des ressources</li> <li>• Pratiques discriminantes</li> <li>• Manifestations contre la vie chère</li> </ul>

<b>Facteurs socio-culturels</b>	<b>Fragmentation sociale : hétérogénéité socio-culturelle</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fracture générationnelle : démographie forte dominée par une population jeune</li> <li>• Liens intra-communautaires forts et liens intercommunautaires faibles au détriment de l'intégration nationale</li> <li>• Faiblesse ou dégradation du système éducatif, scolaire et de l'éducation civique</li> <li>• Faiblesse des mécanismes de résolution de conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Radicalisation identitaire</li> <li>• Sentiment d'inégalité et marginalisation</li> <li>• Sous-emploi et marginalisation socio-économique des jeunes</li> <li>• Caractère transnational de certaines composantes de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Violence des contestations sociales</li> <li>• Pratiques discriminantes</li> <li>• Instrumentalisation /Manipulation des référents identitaires et religieux</li> </ul>
<b>Facteurs spécifiques au secteur de la sécurité</b>	<b>Faible capacité de l'État à protéger ses citoyens</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse de l'État de droit</li> <li>• Sous-équipement et déficit dans la formation, le financement et l'encadrement des agents des Institutions du secteur de la sécurité (ISS)</li> <li>• Absence ou insuffisance des mécanismes de contrôle des ISS (armée, police, système carcéral, etc.)</li> <li>• Sureffectifs et faiblesse opérationnelle des ISS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vulnérabilité frontalière et territoriale (porosité des frontières)</li> <li>• Augmentation des activités illégales et de la criminalité</li> <li>• Privatisation de la sécurité et phénomène de milices</li> <li>• Prolifération des ALPC</li> <li>• Montée de la culture de la violence</li> <li>• Atteintes à l'État de droit, aux normes et valeurs démocratiques et aux droits humains</li> <li>• Impunité des délits et crimes commis par certains acteurs du secteur de la sécurité</li> <li>• Composition partisane ou « ethno-communautaire » des ISS</li> <li>• Rupture du monopole de la violence légitime/implantation de groupes rebelles, narcotrafiquants et terroristes (...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation transfrontalière de groupes rebelles, narcotrafiquants et terroristes</li> <li>• Insubordination et violences au sein des institutions militaires et sécuritaires</li> </ul>

		(...) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ingérences et influences de puissances régionales et/ou acteurs extrarégionaux (Entreprises multinationales et États)</li> <li>• Entraves à la liberté d'action de la société civile et à l'indépendance de la justice</li> </ul>	
	<b>Fragilité des écosystèmes</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pression démographique</li> <li>• Vulnérabilité des écosystèmes (déficit pluviométrique, carence de terres arables, etc.)</li> <li>• Caractéristiques des ressources disponibles (renouvelables, non renouvelables; de subsistance, commerciales, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chocs et changements climatiques (sécheresse et désertification)</li> <li>• Dommages environnementaux et perte des moyens de subsistance (pollution, désertification, pression foncière)</li> <li>• Mouvements migratoires internes et régionaux</li> <li>• Tensions autour de l'accès aux ressources (compétition éleveurs/agriculteurs, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de transparence dans la gestion des ressources naturelles</li> <li>• Dommages environnementaux et perte des moyens de subsistance (pollution, désertification, pression foncière)</li> <li>• Phénomène d'accaparement des terres</li> </ul>

## Annexe 2 : Les systèmes de conflits en Afrique de l'Ouest

Un système de conflits se comprend comme un ensemble de conflits, de causes, de formes et de territorialités distinctes, mais qui finissent par s'articuler et s'alimenter sous l'effet de leur proximité, de leurs évolutions ou des alliances tissées par des acteurs divers dont les intérêts convergent. La guerre qui se déroule en Sierra Leone, de mars 1991 à janvier 2002, en est une bonne illustration. Née d'une situation de crise interne, elle se régionalise avec le soutien apporté par le leader libérien Charles Taylor à la rébellion sierra-léonaise du Front révolutionnaire uni (RUF) dirigé par Foday Sankoh. À la fois moyen et enjeu de la guerre, ce soutien permet au leader libérien d'élargir sa base militaire dans sa propre lutte pour la conquête du pouvoir au Libéria. Par l'entremise du RUF, Charles Taylor s'assure le contrôle des mines de diamants de l'Est de la Sierra Leone en échange d'armes et de munitions. Les systèmes de conflits se caractérisent ainsi par leurs frontières fluides, qui transcendent celles des États. Ils s'inscrivent dans des complexes conflictuels plus vastes, à dimension régionale, et dont les multiples dynamiques et les acteurs accentuent ou entretiennent la logique et les tensions.

En Afrique de l'Ouest, on peut schématiquement distinguer quatre systèmes de conflits avec leurs épicentres et champs d'expansion :

- Le complexe conflictuel de l'espace géopolitique constitué par les **pays de l'Union du fleuve Mano**, qui regroupe la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone. L'épicentre de ce complexe conflictuel se situe aux confins des territoires guinéens, libériens et sierra-léonais. La crise qui embrase le Libéria à la fin de l'année 1989 s'alimentera des interactions qu'entretiennent les acteurs et les populations frontalières qui enjambent les territoires de cet espace géopolitique.
- Le système de conflits de la **zone sénégalienne**, dont l'épicentre se situe sur la région sénégalaise de la Casamance, frontalière de la Gambie et de la Guinée-Bissau, est marqué par l'activisme intermittent du Mouvement indépendantiste des Forces démocratiques de Casamance (MFDC).
- Le système de conflits de la **zone sahélo-saharienne** englobe les zones frontalières qui vont de la Mauritanie à l'Algérie et du Mali au Niger. Son épicentre se situe sur la zone frontalière entre l'Algérie, le Mali et le Niger, et correspond notamment à la poussée vers le Sud des djihadistes algériens d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), devenus les alliés circonstanciels d'une éphémère résurgence de la rébellion « touarègue » du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL) dans le Nord du Mali.
- Le complexe conflictuel du Golfe de Guinée a pour épicentre la **zone du Delta du Niger** avec un prolongement sur la péninsule de Bakassi au Cameroun. Ce complexe conflictuel dont les effets affectent la sécurité d'autres pays riverains comme le Togo et le Benin, a notamment pour enjeu l'exploitation des ressources naturelles et la redistribution de leurs revenus dont le MEND, mouvement pour la libération du Delta du Niger s'est fait par le passé le porte-parole.



## L'auteur

*Michel Luntumbue est chargé de recherche au GRIP. Ses travaux portent principalement sur la problématique des conflits et de la gouvernance en Afrique de l'Ouest.*

### Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération  
au développement